



HAL
open science

Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels

Imed Melliti, Dorra Mahfoudh-Draoui

► **To cite this version:**

Imed Melliti, Dorra Mahfoudh-Draoui. Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels. Sociologies pratiques, 2009, 19, pp.127-140. halshs-03862635

HAL Id: halshs-03862635

<https://shs.hal.science/halshs-03862635v1>

Submitted on 9 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Les sciences sociales en Tunisie.
Histoire et enjeux actuels**

Imed MELLITI

Dorra MAHFOUDH-DRAOUI

Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels

Imed MELLITI¹ et Dorra MAHFOUDH-DRAOUI²

La constitution de la sociologie en Tunisie ne peut se comprendre sans un rappel historique. C'est ce à quoi nous invitent les deux auteurs en nous proposant une périodisation du processus à l'œuvre depuis la fin du XIX^e siècle à nos jours. Ils nous en présentent les acteurs, les enjeux et les thèmes développés. Après avoir fait l'état des lieux, statistiques à l'appui, de la sociologie aujourd'hui, ils soulignent les deux principaux défis auxquels sont confrontés les sociologues pour légitimer la discipline, à savoir comment surmonter les tensions entre enjeux identitaires et enjeux scientifiques et comment prouver l'utilité sociale de la discipline par une démarche de professionnalisation.

Les sciences sociales en Tunisie : aperçu historique

La science « coloniale »

Dans son article intitulé « Cent vingt-cinq ans de sociologie maghrébine », Jacques Berque juge sévèrement l'apport de l'école ethnologique coloniale en Tunisie. « Parce que l'élan, pense-t-il, avait ses retombées » et que « le style Jules Ferry ne lui est pas favorable », la sociologie coloniale en Tunisie n'a pas eu de moments particulièrement fastes³. À en croire certains analystes, dont Berque, à défaut d'avoir activement participé à la mise en place des grands thèmes et à l'invention des objets qui vont marquer l'ethnologie du Maghreb (berbérisme, système des *leff-s*, opposition *makhzen/siba*, etc.)⁴, la sociologie tunisienne de l'épo-

1. Professeur de sociologie, Institut supérieur des sciences humaines de Tunis.

2. Professeure à la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis (Université de Tunis).

3. Berque J., « Cent vingt-cinq ans de sociologie maghrébine », *Annales ESC*, vol. 11, n° 3, juillet/septembre, 1956, p. 296-324.

4. Nous évoquons ici quelques-unes des catégories et des thèses majeures développées par la littérature ethnologique coloniale. Les catégories de *makhzen* et de *siba* désignent respectivement l'espace politique que l'État parvient à régenter et l'espace tribal qui

que coloniale n'en a pas moins hérité les travers (archaïsme, primitivisme, folklorisme, etc.), en cédant à ce « fol vertige de dépréciation » de l'indigène au regard duquel la langue n'est plus que dialecte ; la foi, superstition ; le droit, coutume⁵. Malgré l'ampleur de l'enquête qui les sous-tend et la richesse foisonnante des matériaux qu'ils mobilisent, les travaux de certaines figures de proue, tels ceux d'Ernest Gustave Gobert⁶ dédiés essentiellement à l'alimentation et à la magie, ou ceux d'inspiration raciologique de Louis Berthelon⁷, le fondateur de la *Revue tunisienne*, le montrent bien. On y trouve le même acharnement à nier l'histoire, à mettre entre parenthèses le poids de la culture islamique et de ses références orientales, à étouffer la part de l'écrit et du registre savant.

En posant un regard froid sur les travaux ethnologiques de l'époque coloniale, on peut y déceler approximativement trois grands moments⁸. La première période, qui s'étend de la conquête coloniale à la fin des années 1920, est marquée par l'œuvre d'une pléiade d'« amateurs »⁹ de

échappe à l'emprise de l'institution étatique. Le fonctionnement du système politique traditionnel au Maghreb a été longtemps considéré comme étant structuré autour de cette polarité et analysé en termes d'alternance entre pouvoir oppressif et anarchie « organisée ». Par ailleurs, nous entendons par berbérisme la tendance à surestimer l'importance du « substrat » et de la culture berbères dans l'étude des sociétés maghrébines au détriment des apports liés à la conquête arabe. Quant à la théorie des *leff-s*, elle n'est étrangère ni au premier, ni au second aspect, dans la mesure où elle a été essentiellement développée par Robert Montagne pour rendre compte du fonctionnement des sociétés berbères du Haut-Atlas. L'hypothèse de départ de cette théorie est fondée sur l'idée d'un dualisme structural, celui de deux *leff-s* ou ligues entre lesquelles se divisent les cantons du Haut-Atlas, mais qui serait aussi observable à des niveaux inférieurs, donnant lieu à une forme d'anarchie équilibrée qui structure l'ensemble de la société. Pour avoir un aperçu sur tous ces aspects, cf. entre autres références Laroui (Abdallah), *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, Casablanca, Centre culturel arabe, 1993.

5. Berque J., *op. cit.*

6. À propos de Gobert, cf. Kerrou (Mohamed), « L'œuvre anthropologique du Docteur Gobert », *IBLA, Revue de l'Institut des Belles Lettres arabes*, n° 189, 2002-1, p. 35-70.

7. Concernant les travaux essentiellement raciologiques de Louis Berthelon, cf. Ferrié (Jean-Noël), « "Sciences coloniales", centralité scientifique et périphérie savante », *Annales Islamologiques*, 28, 1994, p. 231-257.

8. Pour plus de détails sur l'histoire de la recherche ethnologique en Tunisie et sur l'évolution des institutions qui structurent son champ, cf. Mahfoudh (Dorra), « Essai d'analyse critique des recherches sociologiques pendant la période coloniale en Tunisie », *Hespéris Tamuda*, vol. XXVI-XXVII, 1988-1989, p. 249-276.

9. À l'exception de quelques noms, tel Paul Lapie, durkheimien de la première heure, auteur d'un livre intitulé *Les civilisations tunisiennes (musulmans, israélites, européens) : étude de psychologie sociale* (1898), la plupart des travaux de cette première période sont le fait de ce que Berque appelle les « chercheurs de la base », en qualifiant leur méthode de « fantaisiste » et leur érudition de « saugrenue ».

la recherche ethnologique, explorateurs, militaires, médecins et fonctionnaires, tous au service de l'entreprise coloniale. L'Association tunisienne des Lettres, Sciences et Arts fondée en 1894 et devenue plus tard l'Institut de Carthage, avec sa revue, la *Revue tunisienne*, sont caractéristiques de cette première période. La deuxième période, qui s'achève après la seconde Guerre mondiale, voit apparaître le travail de nombreux administrateurs coloniaux, de contrôleurs civils et d'universitaires assumant des fonctions de recherche. Ce travail porte sur les structures foncières, sur le droit coutumier et les institutions juridiques « indigènes », donne lieu à des monographies régionales consacrées à l'étude du monde rural et des sociétés bédouines¹⁰, mais aussi à une importante recension ethnographique des rites, des coutumes, des croyances et des menus détails de la vie quotidienne des sociétés locales, effectuée dans une large mesure par des missionnaires « indigénophiles », en l'occurrence les « Pères Blancs » de l'Institut des Belles Lettres arabes (IBLA), dont les travaux sont essentiellement publiés dans la revue IBLA (créée en 1937). Le R.P. André Demeerseman est la figure emblématique de l'IBLA et de « l'effort de définition et de sympathie »¹¹ qui caractérise le travail de son équipe. L'essoufflement des institutions coloniales et la pression exercée par les revendications des élites nationalistes ouvrent la voie, après la seconde Guerre, à une troisième période placée sous le signe de la professionnalisation et de la fonctionnarisation de la recherche en sciences sociales, à travers la création en 1945 de l'Institut des Hautes Études de Tunis. Les chercheurs de cette troisième période, tels Jean Cuisenier et Paul Sebag, opèrent une refonte profonde au niveau des objets de recherche et des méthodes de travail. Ils s'intéressent, dans une perspective jusque-là inédite, au sous-développement des régions rurales, au développement du salariat et aux nouveaux faubourgs nés sous la pression de l'urbanisation galopante¹², annonçant déjà les questions qui seront au cœur de la recherche sociologique dans la Tunisie de l'Indépendance.

10. Citons, à titre d'exemple, les recherches d'Henri de Montety sur l'évolution du régime foncier en Tunisie et la monographie consacrée par Charles Monchicourt à la région du Haut-Tell. Cf. Mahfoudh (Dorra), *op. cit.*

11. Berque J., *op. cit.*, p. 316.

12. Cf. entre autres exemples, les travaux de Jean Cuisenier sur le sous-développement dans le Djebel Lansarine et les recherches de Paul Sebag sur les salariés de la région de Tunis et sur le bidonville du Borgel.

Vers une sociologie « décolonisée »

S'il est inutile de revenir sur le procès longuement instruit de la science coloniale¹³, il n'est pas tout à fait inopportun de se poser la question du rapport que les spécialistes des sciences sociales en Tunisie aujourd'hui continuent d'entretenir avec cet héritage. Que doit-on en faire et comment se l'approprier ? Quels sont les enjeux qui président à l'appropriation du legs scientifique colonial ou à son déni ? Quelles sont les illusions de la « décolonisation » de la sociologie dans les pays du Maghreb¹⁴, et en Tunisie en particulier, et comment en sortir¹⁵ ? Ces questions brûlantes ne cessent d'alimenter le débat tourmenté et larvé des sociologues tunisiens, après avoir donné forme aux principales orientations de la sociologie post-coloniale ; une sociologie fondamentalement construite contre la science du colonisateur, par la disqualification des objets qu'il n'a cessé de privilégier (tribalisme, islam confrérique, rites magico-religieux, coutumes rurales, etc.) et par le rejet de la tradition et de la discipline ethnologiques dans leur ensemble¹⁶.

Au lendemain de l'Indépendance, la sociologie tunisienne met l'accent sur l'analyse du changement social, perçu comme une entrée progressive et irréversible dans la modernité. Animés par un parti pris moderniste sans faille, les travaux sociologiques de la génération de l'Indépendance, largement dominés par le paradigme développementaliste de l'époque, se tournent vers les objets qui incarnent le mieux cette modernité en marche, ignorant tout ce que la culture, habitée par les figures de la tradition, pourrait apprendre sur la société tunisienne¹⁷. Les objets de recherche privilégiés par cette première génération de sociologues autochtones en disent long sur ce parti pris moderniste : la réforme

13. Bouderbala.

14. À une échelle maghrébine plus large, c'est l'intellectuel et sociologue marocain Abdelkébir Khatibi qui a été le porte-parole de cet appel programmatique à « décoloniser la sociologie ». Cf. Khatibi (Abdelkébir), *Chemins de traverse. Essais de sociologie*, Rabat, Institut universitaire de la recherche scientifique (Université Mohamed V), 2002.

15. À propos des illusions inhérentes à « l'indigénisation » des sciences sociales en Tunisie, cf. Melliti (Imed), « Une anthropologie "indigène" est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie », *Arabica*, tome LIII, 2, p. 163-176.

16. Ferchiou S., « Problèmes et perspectives de la recherche ethnologique en Tunisie », *Cahiers des Arts et Traditions populaires*, n° 5, 1976, p. 69-74.

17. À l'époque, le travail d'A. Bouhdiba sur la sexualité dans la culture islamique est l'un des rares à faire exception à cette tendance générale. Cf. Bouhdiba A., *La sexualité en Islam*, Paris, PUF, 1975.

agraire et le développement (A. Zghal et K. Zamiti), l'industrialisation et la transformation du monde ouvrier (S. Hamzaoui, F. Stambouli, R. Boukraa), les élites et la mise en place des nouvelles structures et institutions de l'État moderne (L. Ben Salem, E. Hermassi), l'école avec les effets et les limites de la démocratisation de l'enseignement (D. Mahfoudh). La plupart de ces travaux, publiés dans une large mesure dans la *Revue tunisienne des sciences sociales* et dans les *Cahiers de Tunisie*¹⁸, puisent dans la rhétorique marxiste de l'époque et opèrent dans le cadre d'un paradigme théorique extrêmement déterministe, où l'on se plaît à traquer le poids des déterminants sociaux et à mettre au jour les résistances et les obstacles qui entravent les changements en cours. Lilia Ben Salem souligne, avec beaucoup de perspicacité, le caractère « éclaté » de ces travaux de recherche, qui demeurent des entreprises essentiellement individuelles et solitaires dénuées d'effet d'accumulation scientifique, en dépit de l'unité institutionnelle et thématique qui semble fédérer les chercheurs de l'époque. Elle impute cette faiblesse à l'absence de groupes de recherche organisés, de chefs de file influents, de débats théoriques et méthodologiques portés par la communauté des chercheurs¹⁹. D'aucuns pensent que c'est la proximité avec la demande étatique qui serait à l'origine de cet éclatement de la production sociologique.

Cet effort de connaissance sociologique au service de la modernisation de la société est, en effet, impulsé par l'État, notamment par la mise en place de structures de recherche. La création du CERES, le Centre d'études et de recherches économiques et sociales, scelle cette alliance sacrée qui se met en place entre un État modernisateur et des sociologues de la modernisation²⁰. Le rôle du CERES est à cet égard fort significatif. Il est créé en 1962, de manière quasi simultanée avec le lancement des perspectives décennales de développement (1961-1970). Tout en étant institutionnellement rattaché à l'Université tunisienne, le centre a fonctionné au départ plutôt comme un « bureau d'études appliquées » orienté vers les questions de développement économique, de planification et de démographie, notamment durant les années 60 et les débuts des

18. La première revue est publiée par le Centre d'études et de recherches économiques et sociales ; la deuxième par la Faculté des lettres et des sciences humaines.

19. Ben Salem L., « Le statut de "l'acteur social" dans la sociologie tunisienne », *Correspondances*, n° 49, 1998, p. 3-9.

20. Kerrou M., « Être sociologue dans le monde arabe ou comment le savant épouse le politique », *Peuples Méditerranées*, n° 54-55, janvier/juin 1991, p. 247-268.

années 70, « avec pour objectif d'encourager les jeunes universitaires à entreprendre des recherches dans le domaine des sciences sociales, recherches dont les résultats devaient pouvoir être exploités par les décideurs, notamment par les services de planification »²¹. La centralité de la notion de développement se retrouve dans les principaux thèmes traités par les sociologues du CERES. Les transformations des structures familiales, avec un intérêt particulier pour le statut de la femme et la thématique du rapport entre système éducatif, société et monde du travail, constituent des composantes majeures de la recherche sociologique de l'époque, en rapport avec les questions générales du développement et de la planification économique et sociale. Mais ce qui frappe surtout au cours de ces années 60, c'est l'importance des études démographiques²² : la maîtrise de la fécondité, le comportement contraceptif des femmes et des couples, les facteurs agissant sur la fécondité comme le travail ou l'instruction des femmes, constituent les thèmes qui ont mobilisé un espace important de la *Revue tunisienne des sciences sociales* mais aussi d'autres publications.

Il est par ailleurs important de rappeler que, malgré les velléités autonomistes qui la caractérisent, la sociologie post-coloniale en Tunisie est restée profondément liée au champ scientifique de l'ancienne métropole. Non seulement la majorité des sociologues autochtones de la première génération ont été formés dans les universités françaises sous l'influence d'éminents sociologues et spécialistes du Maghreb de l'époque, tels Gurvitch, Berque ou Balandier, mais on peut aussi constater que certaines figures de la sociologie française des années 1960, comme Duvignaud²³ ou Camilleri²⁴, ont joué un rôle déterminant dans la mise en place institutionnelle de la discipline dans le champ académique en

21. Ben Salem L., « Sociologie et anthropologie », in *Femmes tunisiennes et production scientifique*, Tunis, CREDIF, 1997.

22. Préoccupés par la croissance démographique, les pouvoirs publics créent, en 1966, l'Office national de la famille et de la population (ONFP), structure d'information, d'éducation et d'intervention en matière de planning familial, mais qui a entrepris de nombreuses enquêtes auxquelles participent démographes et sociologues.

23. Faut-il rappeler ici *Chébika*, cet ouvrage de Jean Duvignaud qui a été l'aboutissement d'une expérience fondatrice dans la sociologie tunisienne, ayant largement contribué à la formation au terrain de la première génération des sociologues autochtones, S. Hamzoui, K. Zamiti, N. Karoui, etc. Cf. Duvignaud (Jean), *Chébika. Étude sociologique*, Paris, Gallimard, 1968.

24. Carmel Camilleri est l'auteur d'un ouvrage qui a fait date dans les recherches sur la famille, la jeunesse et le changement social en Tunisie. Cf. Camilleri (Carmel), *Jeunesse, famille et développement. Essai sur le changement socio-culturel dans un pays du Tiers-Monde (Tunisie)*, Paris, CNRS, 1973.

Tunisie, en particulier à travers la création en 1958 des premiers certificats de la licence de sociologie et, plus tard, en 1961, d'un département dédié à cette discipline²⁵. Cette hégémonie de la sociologie française et de ses références, la prépondérance de la langue française dans l'enseignement de la discipline ainsi que la prégnance, au niveau des intitulés de cours, des découpages géopolitiques hérités de l'époque coloniale et de la tradition islamologique, sont attestées jusqu'au début des années 1980²⁶.

Désenchantement et retour de la question identitaire

C'est l'échec des politiques de collectivisation, de planification et de modernisation volontariste de la société qui sonne le glas du paradigme développementaliste. Dès le début des années 70, la revendication d'un retour à la dimension culturelle se fait de plus en plus pressante. Elle va de pair avec une détermination, qui ne cesse de s'amplifier, à faire table rase de l'héritage orientaliste et anthropologique²⁷. Ce changement de cap important qui réhabilite la culture et l'envisage de moins en moins comme un résidu du passé, mais comme une composante fondamentale d'un soi « authentique », profondément hermétique aux concepts et aux instruments théoriques de la pensée occidentale, inaugure une ère nouvelle marquée par deux orientations majeures. La première consiste dans un retour à la question identitaire (la notion d'« identité », *huwiyya*, ne s'écrivant qu'au singulier), au détriment de l'analyse du changement et des réformes économiques et sociales, qui verse en partie dans l'air du temps à travers l'intérêt grandissant pour le religieux : les travaux sur la religion, sur le rapport entre l'islam et le nationalisme puis sur l'islamisme se multiplient et prennent peu à peu le dessus (comme le montrent les travaux de Abdelbaki et de Abdelatif Hermassi et de nombreux jeunes chercheurs de l'époque). La deuxième orientation a pour point de départ un débat virulent, aux résonances idéologiques

25. À ce propos, cf. Hfaïedh A., *Le métier de sociologue aujourd'hui* (en arabe), Tunis, Association tunisienne de sociologie.

26. Labib T., « L'enseignement de la sociologie en Tunisie entre le texte et l'esprit » (en arabe), in *Nah'wa 'ilm ijtimā' 'arabī*, Beyrouth, Markiz Dirāsāt al-Wih'da al-'Arabīyya, 1986, p. 309-329.

27. À une échelle plus large, cette « hargne » à faire table rase de l'héritage orientaliste atteint son apogée au milieu des années 1980 avec la diffusion de la critique saïdienne de l'orientalisme dans l'ensemble du monde arabe, le livre d'E. Saïd ayant été publié dans sa première édition en 1978.

et politiques, sur la compatibilité des concepts produits dans le champ scientifique occidental avec la « spécificité culturelle » des sociétés arabes, en l'occurrence de la société tunisienne ; cette notion de « spécificité culturelle » ayant déjà servi de mot d'ordre et de point de ralliement à tous les scepticismes dirigés contre la politique de modernisation volontariste imposée par les élites politiques au lendemain de l'Indépendance²⁸. Lors du congrès fondateur de l'Association arabe de sociologie tenu à Tunis en janvier 1985, les sociologues présents considèrent que la sociologie dans le monde arabe, et en particulier en Tunisie, est en crise pour plusieurs raisons : 1 - elle n'a pas produit de propositions théoriques qui renouvellent la question du développement ; 2 - elle est restée dans une relation d'extériorité par rapport à la dynamique et à la vie sociales ; 3 - elle n'a pas dépassé la relation de dépendance vis-à-vis du pouvoir politique. La majorité d'entre eux s'engage à œuvrer pour la fondation d'une « sociologie arabe » débarrassée des référents théoriques « exogènes » produits par les sociétés occidentales. Comme nous allons le voir, ce rêve d'« arabiser » la sociologie charrie une multitude de frustrations et de nostalgies identitaires ; il domine l'ordre du jour sociologique, depuis le milieu des années 1980, et continue aujourd'hui d'être un enjeu majeur dans les débats qui animent la discipline.

La prédominance de la « problématique identitaire », sous ses différentes formes, ne doit pas occulter la diversité relative du paysage sociologique à la même époque et même aujourd'hui. En effet, le tableau que nous venons de brosser laisse dans l'ombre tout le travail des sociologues qui n'ont pas versé dans cette mouvance. Plusieurs sociologues (Mahfoudh, Ben Salem, Marzouki, Ben Amor, Lahmar, etc.) se sont penchés sur d'autres objets, tels que les transformations du monde rural, les nouvelles formes d'urbanité, les rapports sociaux de sexe, l'évolution des structures familiales, les mouvements sociaux et, plus particulièrement, le mouvement féministe et syndical, en s'inspirant de certaines tendances théoriques dominantes dans le champ sociologique français, comme la sociologie dynamique de Balandier et celle des mouvements sociaux chez Touraine. Dès le début des années 1990, et jusqu'à nos jours, la tendance à mettre l'accent sur des groupes sociaux particuliers et à enquêter auprès de populations restreintes, telles que les femmes

28. Zghal A., « Pour changer la notion de spécificité d'un objet de désir en objet de recherche sociologique », in Mahfoudh Draoui D. et Ben Salem L. (dir.), *Modernité et pratiques sociologiques*, p. 97-113.

ou les jeunes, se renforce. Une tendance « anthropologisante » qui ne cesse de s'accroître, focalisant l'analyse sur le niveau microsociologique et opérant dans le cadre de méthodes de type qualitatif en phase avec cette « société des individus » en émergence²⁹, voit aussi le jour ; elle met l'accent sur l'analyse des groupes religieux, réhabilite des objets classiques de l'ethnologie, comme la sainteté ou les pratiques alimentaires, et pose des questions jusque-là inédites, telles que la séparation entre privé et public (Kerrou, Melliti, Najar, Khouaja, Cherni).

La sociologie en Tunisie aujourd'hui : structures et chiffres

La Tunisie consacre aujourd'hui 7 % de son PIB et 30 % du budget de l'État à l'éducation et à la formation tous niveaux confondus. Les filles représentent 59,1 % en 2007-2008 (contre 50,4 % en 1999) de l'ensemble de la population estudiantine, ce qui placerait la Tunisie au troisième rang par rapport aux pays de l'OCDE. Le taux de scolarisation à l'Université des 19-24 ans est de 36,20 % en 2007 contre 19 % en 2000 (le taux ambitieux fixé pour 2009 est de 50 %). En 20 ans, le nombre d'étudiants s'est multiplié par 9, passant de 37 000 en 1986 à 365 000 en 2006, sans compter les 13 000 étudiants tunisiens qui poursuivent leurs études en France, aux USA, au Canada, en Allemagne et ailleurs³⁰. En revanche, en matière de recherche scientifique, la Tunisie a encore du chemin à parcourir. À titre de comparaison, en référence au classement international des performances de 14 pays en matière de recherche établi par l'OCDE (sur les 30 pays composant cette organisation) et publié dans son rapport annuel de 2008³¹, la Tunisie se placerait dans les derniers rangs, malgré une amélioration sensible depuis 2004. La Tunisie qui figurerait à l'avant-dernier rang en 2004, avec 12 950 chercheurs (en équivalent plein temps), aurait amélioré sa position en 2006 avec

29. Citons à titre d'exemple notre ouvrage sur les adolescents. Cf. Mahfoudh-Draoui D. et Melliti I., *De la difficulté de grandir. Pour une sociologie de l'adolescence en Tunisie*, Tunis, Centre de publication universitaire, 2006.

30. « Indicateurs et comparaisons internationales, décembre 2008 » : données publiées sur le site web du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique (Tunisie), élaborées à partir des statistiques de l'Eurostat, de l'OCDE (Rapport 2008) et de l'UNESCO, par le Bureau des études, de la planification et de la programmation du ministère.

31. *Ibid.*

15 833 chercheurs, tout en restant au 12^e rang parmi les 14 pays recensés. Selon un autre indicateur, le nombre de chercheurs par millier d'actifs, la Tunisie serait mieux classée : elle occuperait le 5^e rang après la Norvège, la France, l'Allemagne et l'Espagne, avec 4,52 chercheurs pour 1 000 actifs (2006).

La sociologie est enseignée dans trois départements qui lui sont consacrés (deux à Tunis et un à Sfax), mais aussi dans d'autres institutions universitaires dédiées au travail et au service social, à l'urbanisme, à la santé, etc. Le statut de chercheur *stricto sensu* ayant quasiment disparu dans le domaine des sciences sociales après la mise en veilleuse du CERES, une soixantaine d'enseignants-chercheurs veillent à la formation et à l'encadrement des étudiants inscrits dans les trois départements, dont le nombre avoisine le millier, tous niveaux confondus. Au plus ancien département, celui de la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, le nombre d'inscrits en première année au cours de l'année 2008-2009 est de 126 étudiants ; 30 étudiants y sont inscrits en troisième cycle. La baisse des effectifs dans ce département a profité aux deux autres, créés au cours des années 1990. La même année, on dénombre 89 étudiants inscrits en première année à l'Institut supérieur des sciences humaines de Tunis et 250 au département de sociologie de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax. Seul le premier département dispose d'une filière doctorale, le second ayant perdu ses deux masters d'anthropologie et de sociologie d'entreprise et le troisième, qui attire désormais le gros des effectifs dans la discipline, n'ayant pu mettre en place qu'un master professionnel en orientation éducative et sociale. Les tendances générales montrent l'existence d'une décentralisation de la formation sociologique associée à une féminisation des effectifs, supérieure à celle qui touche l'ensemble de l'Université (les trois quarts des étudiants en sociologie sont de sexe féminin contre deux tiers seulement pour l'ensemble des inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur).

En matière de recherche, les données disponibles concernent les sciences humaines et sociales de manière générale. En 2007-2008, selon les données du Bureau des études, de la planification et de la programmation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, les enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales représentent 13 % seulement de l'ensemble des effectifs dans les cinq grandes familles scientifiques. Cette proportion est la même parmi les « étudiants-chercheurs » (12 %). Les deux catégories se répartissent comme

suit entre laboratoires et unités de recherche (les secondes disposant de moins de ressources que les premiers et ayant des activités essentiellement orientées vers la formation) : dans les laboratoires, on recense 131 enseignants-chercheurs et 243 étudiants-chercheurs et, dans les unités de recherche, 755 enseignants-chercheurs et 1 113 étudiants-chercheurs au cours de 2007-2008. La sociologie fait figure de parent pauvre, puisqu'elle ne dispose que de trois unités de recherche et d'aucun laboratoire. Cette situation est paradoxale, si l'on juge par l'importance de la demande (tout aussi sociale, politique qu'académique) en matière d'expertise et d'analyse sociologique ; une demande qui profite aux opérateurs du secteur privé (bureaux d'étude et autres experts), aux agences publiques, aux ONG et à des centres de recherche étrangers, tels que l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) et le Centre des études maghrébines de Tunis (CEMAT).

Les enjeux actuels de la sociologie tunisienne

La sociologie en Tunisie est aujourd'hui confrontée à une situation complexe traversée par de nombreux enjeux.

Le premier d'entre eux est indissociable de ce tournant des années 1980 que nous avons déjà évoqué. Il renvoie à des choix linguistiques difficiles à opérer (faut-il enseigner la discipline en arabe ou en français ?), mais aussi à des problèmes plus épineux qui concernent le positionnement du sociologue dans le champ scientifique et son rapport, d'une part, à sa propre société et, d'autre part, à la communauté des pairs. L'arabisation de l'enseignement de la sociologie³², avec ses implications sur le rapport de force entre francophones et arabophones au sein du champ académique, et celle de la production dans la discipline correspondent en vérité à une « demande d'indigénisation »³³ des sciences sociales qui s'accompagne d'une indigénisation des référents (la majorité des partisans de la fondation d'une « sociologie arabe » se

32. Le débat sur l'arabisation de la sociologie et de son enseignement remonte au milieu des années 1970, comme en témoignent un certain nombre d'articles de S. Hamzaoui et de T. Labib et d'autres, ainsi que l'organisation en mai 1975 à Tunis d'une rencontre consacrée à l'arabisation de la philosophie et de la sociologie. Cf. Labib T., *op. cit.* Toutefois, l'arabisation effective de la discipline commence au cours des années 1980 à la faveur d'une option politique générale qui touche l'ensemble du système éducatif.

33. Zghal A., *op. cit.*

réclament de la figure emblématique d'Ibn Khaldoun) et d'un changement de cap au niveau des réseaux scientifiques : la plupart des sociologues de cette mouvance produisent dans la langue arabe, animent les réseaux académiques du Moyen-Orient (T. Labib) et se positionnent sur le « marché scientifique » de cette région. Certains observateurs des milieux intellectuels et sociologiques arabes et maghrébins y craignent, à juste titre, une forme de « communautarisation des enjeux de savoir », les droits de la communauté « naturelle » l'emportant, pour ainsi dire, sur ceux de la communauté scientifique³⁴. La revendication par quelques « zélés » (M. Dhaouadi) d'une « sociologie islamique », qui viendrait prolonger l'entreprise d'arabisation de la discipline, ne peut que leur donner raison. Cela dit, de manière plus ou moins diffuse ou plus ou moins affirmée, nombre de sociologues tunisiens vont désormais faire valoir une légitimité de l'autochtonie pour faire face à un savoir qu'ils considèrent comme « faussement universel ». Ils s'installent dans cette phobie du comparatisme et dans cette méfiance de la circulation des concepts et des savoirs, que décrit bien J. Dakhli³⁵, sous prétexte de leur caractère « annexionniste » et asymétrique, et revendiquent un repli conceptuel sur les catégories de la culture maternelle. Quel serait le prix de cette attitude autarcique sur l'évolution de la discipline ? Le provincialisme qui la sous-tend ne condamne-t-il pas les sociologues tunisiens à se couper des sources fécondes de la production du savoir sociologique et de ses lieux ?

Le deuxième enjeu concerne la professionnalisation de la discipline. En Tunisie, la professionnalisation de la sociologie ne s'impose pas uniquement par le nombre croissant de diplômés et la recherche de débouchés. Elle est dictée aussi par les transformations rapides et la persistance des formes d'inégalités consécutives aux crises sociales et aux hésitations des choix économiques et politiques. Elles ont donné lieu à une demande sociale de connaissance et d'analyse sociologique qui ne peut trouver de réponse adéquate sans la formation de compétences crédibles, capables de transformer les questions sociales en questions sociologiques. Pour répondre à une demande diversifiée, des professions de l'intervention sociale se sont développées en Tunisie et leur prolifération a été à l'origine d'interrogations sur les capacités tech-

34. Roussillon A., « Sociologie et identité en Égypte et au Maroc : le travail de deuil de la colonisation », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 7, 2002, p. 193-221.

35. Dakhli J., « La "culture nébuleuse" ou l'Islam à l'épreuve de la comparaison », *Annales ESC*, 6-2001, p. 1177-1199.

niques des sociologues à répondre à cette demande tout en maintenant leur autonomie d'esprit et leur distance critique³⁶.

Mais que ce soit dans le contexte du développement et de la croissance ou dans celui de la crise, la mobilisation de la discipline n'a pas donné lieu en Tunisie à un métier de sociologue dans un sens qui implique, d'une part, la production d'un savoir scientifique et sa transmission et qui s'adapte, d'autre part, aux nouvelles attentes et évolutions de la société et de ses institutions. Si le pays a formé des enseignants-chercheurs qui ont su répondre à une première demande de savoirs liés à la naissance d'une société en pleine recomposition (celle du lendemain de l'Indépendance), nous ne pouvons affirmer que les voies sont aujourd'hui ouvertes pour une professionnalité et une transmission (centrées sur la formation de sociologues « opérationnels ») desquelles dépendrait l'utilité sociale de la discipline. À la lumière de la conjoncture nationale et internationale, la question de la professionnalisation de la discipline a été posée dans de nouveaux termes, à l'occasion de la réforme des maîtrises en 2000 puis, plus récemment, avec la mise en œuvre du LMD. Les changements ont porté notamment sur la spécialisation du second cycle et la création de mastères spécialisés ou professionnels.

Les sociologues tunisiens sont enseignants-chercheurs, mais il n'est pas rare qu'ils agissent, en même temps, comme consultants, chargés d'études, formateurs, animateurs, pour deux raisons au moins. La première est en rapport avec la demande des institutions, celle du secteur privé ou du monde associatif dont le rôle se développe à mesure que l'État se retire des secteurs sociaux. La seconde est liée aux faibles opportunités offertes par les structures universitaires en matière de recherche sociologique. On peut aussi constater que, faute d'une maîtrise suffisante de savoirs théoriques et surtout de compétences pratiques réellement opératoires, les sociologues se retrouvent dans le rôle ingrat de « sociologues de service », avec des dangers d'instrumentalisation particulièrement importants pour les plus jeunes d'entre eux. Pour

36. Dès la fin des années 80, dans divers pays, les revues internationales se font l'écho de ces préoccupations parmi les milieux sociologiques. En 1993, un congrès de l'AISLF est organisé dans ce sens à Liège ; il témoigne de l'intérêt pour ces nouvelles questions. Le même questionnement se retrouve quelques années plus tard à l'origine d'une autre manifestation de l'association organisée en Tunisie en 1999. Les actes de ce colloque ont été publiés sous le titre *Modernité et pratiques sociologiques*. Cf. Mahfoudh Draoui D. et Ben Salem L. (dir.), *op. cit.* Plus récemment, un ouvrage édité en langue arabe par l'Association tunisienne de sociologie reprend cette question de la professionnalisation. Cf. Hfaïedh A., *op. cit.*

d'autres, le risque est d'être supplanté par les spécialistes d'autres disciplines mieux préparés pour répondre aux nouvelles formes de modernisation. C'est ainsi que les questions du travail sont confisquées par les économistes, celles de la migration par les géographes et les démographes, alors que la recherche sur les mouvements sociaux et le syndicalisme relève toujours de la compétence des historiens, quand les études sur l'éducation et les questions de violences sont du ressort des psychologues.

En définitive, s'il y a prise de conscience en Tunisie des enjeux liés à la double inscription de la sociologie à l'Université (recherche et enseignement) et dans le monde professionnel (consultation et expertise), le problème du rapport et de la reconnaissance réciproque de ces deux orientations ne semble pas trouver de solution. Cette situation persiste aux dépens de l'acquisition par les jeunes générations d'un savoir-faire spécifique au métier de sociologue qui leur permet de faire le lien entre l'Université et le terrain et de comprendre la complexité des enjeux de la société actuelle. Reconnue et enseignée à l'Université dès les premières années de l'indépendance du pays en 1956, la sociologie en Tunisie demeure toutefois dans un statut mineur ; et le métier de sociologue imprécis et ambigu. Elle est toujours en mal de légitimité (par l'action ou les résultats, aux yeux du politique et du citoyen), victime d'une reconnaissance qui ne cesse de s'effriter et d'un espace d'employabilité et d'utilité sociale qui devient de plus en plus exigu.

imelliti@yahoo.fr

draouisaida@gmail.com